



*Résultats du sondage « Tirer les sangliers et cervidés en surnombre, ou avoir recours à une méthode contraceptive pour limiter leur reproduction ? »*

## **Plus de 67% des votes sont favorables à l'utilisation du vaccin immunocontraceptif GonaCon en remplacement des abattages.**

### **Introduction**

Malgré l'interdiction de la chasse voulue par la population genevoise en 1974, le canton fait abattre chaque année des centaines de sangliers et des dizaines de cervidés afin de contenir les dégâts commis par ces animaux aux cultures et forêts. La gestion de la faune et les mesures de régulation sont décidées au sein du Département du Territoire (DT) <sup>1</sup>, sous la responsabilité du Conseiller d'Etat Antonio Hodgers, et exécutées par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN). Suite à la décision du DT en octobre 2023 de faire abattre 25 cerfs dans les bois de Versoix, une pétition demandant d'utiliser le vaccin immunocontraceptif GonaCon pour réduire les populations d'animaux, en remplacement des tirs, a été déposée au Grand Conseil genevois le 17 décembre 2023 et communiquée au Conseil d'Etat.

A l'occasion de discussions menées entre les pétitionnaires, représentés par l'association Animal équité (AAE), les membres de la commission des pétitions du Grand Conseil genevois et l'OCAN, la question des tirs de régulation et la satisfaction de la population gene-

voise quant à la gestion de la faune menée par le DT a été abordée. Afin d'avoir des données plus représentatives sur ces questions, l'AAE a lancé du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2024 un sondage en ligne, dont la participation a été limitée aux habitant-e-s du canton de Genève.

Le sondage visait à déterminer si les participant-e-s étaient favorables aux tirs de régulation menés par l'OCAN, ou si au contraire, ils soutenaient l'utilisation de moyens ne recourant pas aux tirs pour la gestion de la faune genevoise. Dans le cadre du sondage, l'alternative aux tirs proposée était l'utilisation du vaccin immunocontraceptif GonaCon. Les anticorps produits par ce vaccin, dont l'effet est réversible après une à deux années, bloquent la production d'hormones (la gonadotrophine) et le processus de reproduction de l'animal <sup>2</sup>. Le GonaCon a été développé aux États-Unis dans les années 2000 par le National Wildlife Research Center <sup>3</sup> pour faire face à l'explosion des populations de cerfs de Virginie. En Europe, le GonaCon est actuellement utilisé en Espagne sur des populations de sangliers et en Italie sur des populations de ragondins <sup>4</sup>.

### **Méthode**

#### **Plateforme de vote en ligne**

Un site internet a été créé spécialement pour le sondage, consultable à l'adresse : <https://sondage-geneve-faune.ch>

La page d'accueil expose la situation actuelle, informe sur les mesures prises pour contenir les dégâts commis par la faune sauvage, les coûts à la charge du contribuable, le nombre d'animaux régulés par l'OCAN et les méthodes employées pour exécuter les tirs, ainsi qu'une brève présentation du GonaCon et l'alternative aux tirs que pourrait apporter son utilisation.

Le visiteur peut également consulter deux pages plus détaillées, qui développent l'approche éthique et pratique des points de vue défendus.

La première page expose les arguments de l'OCAN, favorables à la poursuite des tirs de régulation.

La deuxième page expose les arguments de l'AAE, favorables à l'utilisation du GonaCon en remplacement des tirs, et propose la réalisation d'une étude pilote -menée en premier lieu sur des sangliers- afin d'évaluer son applicabilité et son efficacité.

#### **Durée du sondage**

Le sondage s'est déroulé du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2024.

#### **Conception du sondage et analyse des résultats**

Le contenu du sondage a été géré par le logiciel Drag'n Survey.

#### **Conditions de participation**

La participation au vote a été réservée aux habitant-e-s

du canton de Genève, sans restriction quant à l'âge ou à la nationalité des participant-e-s. L'accès à la page permettant de voter était possible après avoir rempli un formulaire mentionnant le nom et prénom, adresse postale complète et courriel de contact.

Un seul vote par personne était autorisé. Pour éviter les votes multiples, un filtre par adresse IP a été activé.

### Protection des données

Les conditions d'utilisation ont été énoncées, conformément aux directives de la loi suisse sur la protection des données (LPD).

### Votes

Le formulaire de vote posait la première question suivante : *Faut-il tirer les sangliers et cervidés en surnombre, ou avoir recours à un vaccin contraceptif pour limiter leur reproduction ?*

Trois réponses étaient possibles :

- Pour moi, les animaux peuvent être abattus
- Pour moi, les animaux devraient être vaccinés
- Sans avis

Les participant-e-s pouvaient ensuite renseigner sur leur âge, répartis en cinq catégories :

- De 0 à 17 ans
- De 18 à 25 ans
- De 26 à 40 ans
- De 41 à 65 ans
- 66 ans et plus

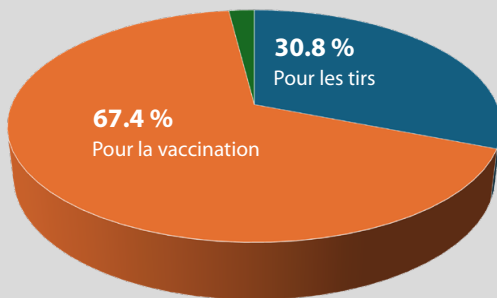
Les participant-e-s pouvaient enfin renseigner sur leur genre :

- Homme
- Femme
- Autre

## Résultats

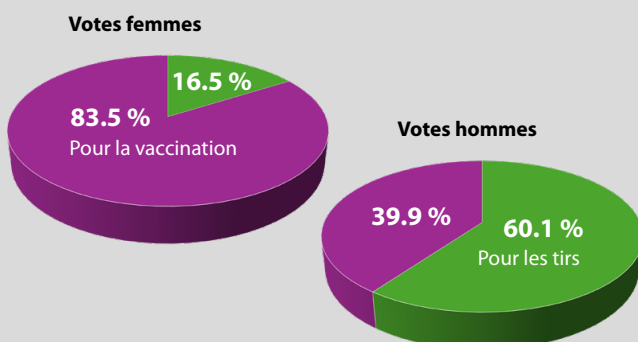
### Question 1 : Faut-il tirer les sangliers et cervidés en surnombre, ou avoir recours à un vaccin contraceptif pour limiter leur reproduction ?

67.4 % des participant-e-s se sont déclarés favorables à la vaccination, contre 30.8 % favorables aux tirs. 1.8 % des votants étaient « sans avis ».



Constat intéressant, le choix du vote est assez clairement genré : 83.5% des votes féminins sont pour la vaccination, contre 16.5% pour les tirs.

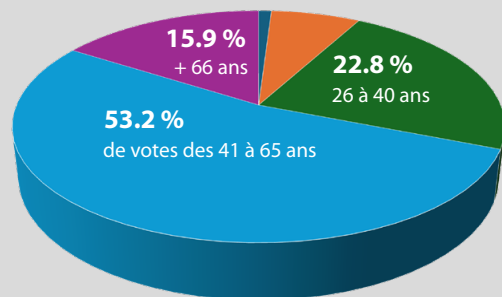
A l'inverse, 60.1% des votes masculins sont pour les tirs, contre 39.9% pour la vaccination.



### Question 2 : Quel est votre âge ?

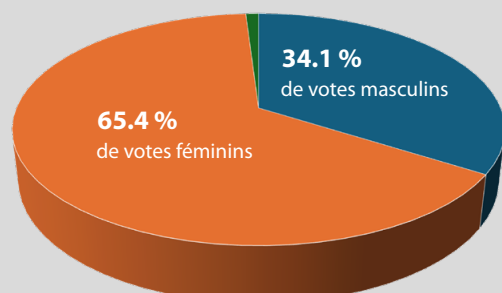
La catégorie des 41 à 65 ans a produit plus de la moitié des votes, avec une participation de 53.2%. Ce constat est représentatif de celui des urnes, l'âge médian des électeurs étant en moyenne de 60 ans en Suisse.

La catégorie des 26 à 40 ans vient ensuite avec 22.8% des votes, suivie des 66 ans et plus avec 15.9% des votes. La participation des jeunes a été faible, avec 7.7% des 18 à 25 ans et 0.4% pour les moins de 18 ans.



### Question 3 : Quel est votre sexe biologique ?

Les femmes ont été 65.4% à voter et les hommes 34.1%. 0.5% des votes sont issus de personnes non genrées.



## Participation

Au lancement du sondage, les organisations genevoises suivantes ont été invitées à participer et à communiquer l'existence du sondage auprès de leurs membres :

L'UMG-Union maraîchère genevoise, AgriGenève, Forêt Genève, l'association genevoise des propriétaires forestiers, Bio Genève, Association Ma-Terre, Pro Natura, WWF, Association la Libellule, Association Faune Genève, Naries, Bioparc, CCO-Genève, Avis Vert, COR-Centre Ornithologique de Réadaptation, CCR-Centre de Réadaptation des Rapaces, SGPA, SOS Chats Meyrin, l'observatoire du spécisme, le refuge de Darwyn et l'AEDA de l'UNIGE.

L'OCAN a communiqué le sondage aux membres de la commission consultative de régulation de la faune, chargée de donner au Conseil d'Etat tous préavis utiles quant aux mesures de régulation de la faune, ainsi qu'aux membres de la sous-commission de la faune de la commission consultative de la diversité biologique. Plusieurs membres de ces commissions ont participé au sondage, ainsi que des collaborateurs de l'OCAN et un membre du Conseil d'Etat genevois.

Au total, 552 votes ont été pris en compte dans cette statistique. Les votes issus de personnes non résidentes sur le

canton de Genève ont été supprimés. Pour éviter les votes multiples, par exemple à l'aide d'un VPN ou en utilisant différentes adresses IP, les entrées non liées à l'envoi d'un formulaire de validation d'adresse ont également été supprimées. Un participant situé dans le Mandement a tenté une vingtaine de votes (favorable aux tirs). A l'exception de sa première entrée, tous ses autres votes ont été supprimés. De nombreuses personnes ont communiqué leur vote par courriel, en raison de craintes quant à l'utilisation de leurs données personnelles. Conformément aux conditions d'utilisation, leur lieu de résidence ne pouvant être contrôlé, aucun de ces votes (majoritairement favorables à la vaccination) n'a été pris en compte. Des personnes ont voté à deux reprises de façon espacée dans le temps, probablement par erreur. Leur deuxième vote a également été supprimé.

### Statistiques web

Le site internet du sondage a été consulté par 4 070 visiteurs uniques en mars et 3 246 en avril 2024, pour une moyenne de 120 visites quotidiennes.

### Contrôle des données

Les données utilisées pour les statistiques publiées sont à la disposition du DT et de tout autre organisme pouvant faire état d'un intérêt pour le sujet traité.

## Références

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/organisation/departement-du-territoire-dt>

<sup>2</sup> Les sources et références scientifiques sur l'utilisation du GonaCon peuvent être consultées dans la FAQ du sondage sur la page favorable à la vaccination :

<https://sondage-geneve-faune.ch/arguments-pour-une-vaccination-avec-le-gonacon/>

<sup>3</sup> Le National Wildlife Research Center est une unité de recherche de l'USDA, le Département américain de l'Agriculture, dont l'un des mandats est de trouver des solutions aux problèmes des dommages causés par la faune.

<https://www.aphis.usda.gov/national-wildlife-programs/nwrc>

<sup>4</sup> <https://wildlifefertilitycontrol.org/map/>

## Déclaration d'intérêt

La conception du sondage, la création du site internet et les autres coûts liés à son organisation ont été pris en charge par l'association Animal équité (AAE), fondée en 2022 et dont le siège est à Genève. L'AAE est une organisation de protection des animaux reconnue d'utilité publique. Elle est politiquement neutre et confessionnellement indépendante.

<https://animal-equite.ch>

